

VILLE D'ISTRES

CONSEIL DE QUARTIER SUD DU 19 JUIN 2018

La séance est ouverte dans les formes réglementaires à 18 heures 09, sous la présidence de Monsieur François BERNARDINI, Maire d'Istres.

M. le Maire.- Je vais saluer la présence de M. François Cano qui est le nouveau président de l'Association du Potager Istréen des Maurettes, en remplacement de M. Mohamed Messaoudi. Pour fêter avec enthousiasme son arrivée, nous allons lui demander de faire l'appel.

(Il est procédé à l'appel des présents par M. Cano.)

M. le Maire.- Mme DHINA qui est la nouvelle Directrice du Centre Social remplace M. Paraire.

I. COMMUNICATIONS

M. le Maire.- Mes chers amis et collègues, la première partie de ce Conseil sera consacrée à des informations à caractère général qui intéressent la ville au sens large et qui intéressent les quartiers au sens particulier, puisque dans certaines opérations basées sur la ville au sens global du terme, les quartiers sont aussi intégrés.

Depuis notre dernière rencontre, la Ville a eu plusieurs distinctions. Nous avons eu la confirmation de la quatrième fleur pour le label cité à cet effet, le label Tourisme et Handicap pour l'opération Art Zoo qui est une opération de démonstration d'œuvres d'art consacrées à des animaux au bord de l'étang de l'Olivier, la certification AFNOR pour les bonnes prestations et la qualité du service funéraire, ainsi que pour l'organisation des obsèques. Il n'y a pas beaucoup de villes, on est la quatrième en France à l'obtenir. Même dans les moments les plus difficiles et surtout dans ces moments, le service public est présent. Ce service est assuré avec conscience et respect par nos agents.

Les notions de sécurité. Je voudrais d'abord vous parler de celles qui concernent la santé. Nous espérons tous que le soleil allait gagner sur les jours d'intempérie et lorsque le soleil arrive, nous avons immédiatement le réflexe d'accompagner notre dispositif de sécurité et de protection des personnes âgées à travers le plan canicule. C'est un plan pour la ville, mais comme il y a aussi des personnes âgées au Prépaou, je souhaite qu'elles soient conscientes qu'elles peuvent être sécurisées par l'intervention de nos collaborateurs, que les personnes à risque qui ont généralement plus de 65 ans, parce que leur corps ne réagit pas de la même façon aux fortes chaleurs, peuvent également être en rapport avec nos accompagnatrices des services sociaux, pour que l'on puisse être là à tout moment.

Il y a quatre niveaux dans le plan canicule. Je crois que toutes les étapes où la personne se sent plus ou moins troublée peuvent être associées aux travaux que l'on peut faire pour éviter ce genre de tracasseries qui peut aller jusqu'à une véritable tragédie. Cela ne s'était pas passé chez nous, mais il y a des années, on l'a vu sur le territoire français où l'on a eu un grand nombre de défunts à l'issue de cette canicule. Les informations sont communiquées à travers le site de la Ville, le bouche-à-oreille, Istres Mag, tous les réseaux sociaux que nous avons à notre disposition, et nous avons ajouté des éléments particuliers directement en liaison avec les cabinets de praticiens. En effet, des flyers sont distribués chez les docteurs, les pharmaciens et les kinésithérapeutes. Le meilleur élément de protection, c'est la fraternité et la solidarité, c'est s'inquiéter si l'on a un voisin, si l'on a quelqu'un qui se trouve dans cette situation, le faire spontanément, aller se renseigner en tapant à la porte et voir si tout va bien.

Mais, nous avons voulu ajouter à ce dispositif quelque chose de plus direct avec les personnes qui peuvent être concernées, c'est-à-dire un système d'alerte automatisé par téléphone. Toute personne qui voudra être encore plus sécurisée aura droit à une télé-alerte reliée directement à nos services sociaux pour être en urgence sur le site, si nécessaire. C'est un élément supplémentaire au dispositif du plan canicule pour que l'on puisse être tranquilisé sur la santé de nos seniors.

Je voudrais évoquer le dispositif de sécurité lié à l'activité de cette période estivale, autant pour le côté ludique que pour le côté éventuellement plus ennuyeux, parfois même dramatique. Nous avons en mémoire le redoutable feu que nous avons connu l'an dernier, puisque dans ce quartier, il a été en toute proximité (les champs, quelques immeubles), en tout cas dans une périphérie rapprochée et faisant des dégâts sur le matériel communal. Même si ce ne sont pas de gros dégâts, quelques murs et deux salles de classe ont toutefois été ravagés par ce feu. Nous avons choisi de maintenir notre responsabilité au niveau de la surveillance. Nous avons choisi de le faire de manière classique, mais en y associant les maîtres du dispositif, c'est-à-dire les pompiers qui comme chacun le sait et comme chacun l'a vu sont des gens animés par un courage et par un sens de l'altruisme pour aller défendre forêts et maisons. L'an dernier, ils ont pu recevoir les remerciements à leur juste valeur et la juste reconnaissance de leur action. Nous avons notre dispositif au cas où, le PC est piloté par moi-même et par M. Aragneau en termes de fonctionnement effectif, et nous avons ajouté deux éléments supplémentaires qui étaient depuis longtemps en question, à savoir la création d'un Comité des Feux de Forêt. Je dis « depuis longtemps », car cela remonte du temps de la présidence Guérini où pendant des années nous avons eu face à nous un mur qui après s'est ouvert, et il m'avait donné son accord dans la dernière partie de son mandat.

Malheureusement, le temps n'a pas été suffisant pour faire le dossier correspondant. Nous avons repris ce dossier avec la nouvelle présidente du Conseil Départemental qui nous a encouragés et mieux que l'encouragement, il y a eu une aide financière. Cela va nous permettre de créer ce Comité des Feux de Forêt dont nous aurons la validation

et la naissance demain avec 36 personnes qui se sont portées volontaires pour assurer la permanence et la surveillance. Contrairement à ce que l'on peut croire, cette permanence et cette surveillance ne s'arrêtent pas aux deux mois de l'année, mais cela couvre tout l'exercice. Si parmi les volontaires, il y a des personnes qui veulent continuer dans cet acte citoyen, ils ont la possibilité de rentrer dans le corps de réserve de la sécurité civile qui aura également à intégrer d'autres missions. Nous avons ajouté les gardes à cheval. Je dis ajouté parce que cela existait déjà, mais c'était pris de manière autonome. On a eu des gens qui sillonnaient nos forêts avec leurs chevaux. Pendant des années je n'ai pas eu tellement d'informations sur les retours que l'on pouvait recenser de la part de ces gens par rapport à leur action. Nous en avons convenu, c'est sans doute parce qu'il y avait une indépendance d'action qui était menée. C'étaient des gardes à cheval qui étaient liés aux centres hippiques promenant dans la forêt, mais ils n'étaient peut-être pas imbibés de la conscience de la surveillance. Nous avons donc rattaché la garde à la Police Municipale qui coordonnera tout cela.

Nous avons également ajouté quelque chose de particulièrement inédit, puisque nous serons la seule Police de France à disposer de drones qui permettront d'avoir une vision en haute situation de ce qui se passe sur le terrain. Cela nous permettra d'agir rapidement pour l'information et pour les interventions, si nécessaire. Ces drones me permettront de me relier à un deuxième corps d'intérêt de la sécurité publique, ils interviendront pour les manifestations. Nous avons des directives draconiennes, encore plus à Istres qu'ailleurs, non pas parce qu'à Istres c'est mal, mais au contraire, parce qu'à Istres c'est bien. Istres est une ville où il y a le plus d'animations dans les rues, à part Marseille. C'est là où il y a des manifestations et des activités que l'on est appelé à renforcer la surveillance. Le dispositif terrestre a été renforcé à travers les éléments que nous mettons en place et qui nous coûtent cher d'ailleurs, et qui seront accompagnés de drones directement reliés au centre de surveillance. À partir de ce dispositif, on pourra avoir une information en temps réel.

Je crois que tout le monde se loue de ce dispositif. En tout cas, nous n'avons eu que des félicitations pour nous lancer dans l'inédit et dans la valorisation et l'excellence du service public de sécurité. Je pense que M. Mayor doit être content de ce dispositif. Il ne manque plus que la tranquillité au niveau de ces acteurs pour que l'on puisse en tirer le meilleur parti.

Comité des Feux de Forêt, je vous l'ai dit, 36 personnes, 2 pick-up équipés avec les éléments de premier secours, un contingent d'hommes et de femmes (nous avons 3 femmes à l'intérieur du contingent) équipés et habillés en orange. On abandonne le jaune, maintenant, c'est la couleur orange qui l'a emporté sur tout ce qui est voirie et territoire au sol. C'est sous ces couleurs que vous pourrez les découvrir. Nous aurons plaisir à les rencontrer à travers les fonctions que nous leur demandons, notamment surveiller nos forêts. Je vous rappelle, l'an dernier 22 hectares de forêt communale. Cela veut dire qu'il y a eu d'autres hectares qui ont été pris en compte par les flammes, mais en ce qui concerne notre domaine communal, 22 hectares ont eu une destruction qui a été particulièrement frappante.

Nous avons pris des dispositions pour nettoyer et remettre une qualité de végétations moins susceptibles de propager le feu, car je vous rappelle que notre premier ennemi est le pin. On est le pays des pinèdes et en tout cas, que ce soit pour la voirie avec les déformations des axes routiers ou pour les forêts avec la propulsion des cônes et des branches, ce sont des éléments qui sont perturbants. Nous sommes aidés par l'un de mes collaborateurs de qualité qui s'appelle M. Michel Tron, qui est là, dont la qualité est reconnue. L'Office National des Forêts s'appuie sur lui pour pratiquer le remplacement des bois brûlés, mais aussi pour donner ses doctes connaissances sur tout le territoire de la Métropole. Monsieur Tron, vous méritez l'honneur de nous tous et pour cela, je vais vous donner la parole pour que vous disiez quelques mots sur le dispositif que vous avez arrêté sur lequel j'ai donné mon accord pour à la fois la protection qui existe aujourd'hui et les éléments de remplacement végétatifs que nous avons déjà honorés.

Même si cela peut surprendre certaines personnes, je regrette que le temps s'écoule trop longuement. Je peux quand même être heureux, car sans doute comme moi, vous vous êtes promenés vers les quartiers sud, au-delà de la station d'épuration, en vous rendant au cimetière ou ailleurs, en prenant la route de Martigues, vous avez pu voir qu'un certain nombre de lieux ont déjà été pris en compte. Pour ceux qui n'ont pas encore compris que la Métropole avait un intérêt, c'est avec elle que nous avons mené cette action. Monsieur Tron, vous avez la parole.

M. TRON. - Merci, Monsieur le Maire. Je vais vous présenter le vaste programme de restauration des terrains incendiés, initié sous votre autorité sur la commune d'Istres. Les feux de 2016 et 2017 ont parcouru la forêt communale, la forêt métropolitaine et la forêt privée. Sur les 22 hectares communaux, il y a eu des mesures qui ont consisté à supprimer la dangerosité des bois calcinés sur pied pour le public fréquentant les espaces naturels, mais il fallait aussi intervenir pour éviter les foyers sanitaires d'insectes xylophages et réduire cette masse combustible, parce que le feu avait brûlé sur pied un certain nombre d'arbres, mais cela reste de la masse combustible et enfin, surtout, gommer l'impact paysager que tout le monde pouvait avoir en termes de mémoire collective.

La Commune a signé une assistance technique à donneur d'ordres auprès de l'O.N.F. qui a le monopole pour la commercialisation des bois brûlés et des bois en général en forêt publique. De ce fait, l'O.N.F. a retenu une entreprise spécialisée LGO dans l'exploitation des bois brûlés. Vous voyez sur ces images en quoi consiste l'exploitation des bois brûlés. Nous avons une machine qui est un prototype. Elle est unique et seule en France, c'est une pelle équipée à son extrémité d'un sécateur de force. Ce sécateur a une puissance avec un vérin hydraulique de 350 tonnes, ce qui veut dire qu'il peut couper des arbres d'un diamètre allant jusqu'à 80 centimètres. Il coupe les arbres, il ne les arrache pas, parce que nous avons une contrainte auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles qui n'a souhaité en aucun cas déraciner les arbres pour prévenir tout dommage à de potentiels vestiges archéologiques. Une fois que le bois est coupé, il va être broyé sur place en plaquettes forestières. Je vous fais passer un échantillonnage.

Cette plaquette forestière va ensuite être utilisée dans la filière bois/énergie, soit pour des chaufferies collectives, soit pour la fabrication d'électricité. Sur la commune, le gisement est de l'ordre de 3 000 m³ de plaquettes forestières produites. De ce fait, au niveau communal, on a également escompté une recette par rapport à la vente de ce bois brûlé. Une fois que l'exploitation va se terminer fin du mois de juin, il faudra prévenir d'autres incendies et avoir une

nouvelle politique en termes de reboisement, à savoir ne pas privilégier le résineux qui est plus que majoritaire sur la commune et partir sur plusieurs essences forestières de feuillus pour favoriser la biodiversité et réduire le taux d'inflammabilité. Sur le plateau du Deven, au mois de novembre prochain, dans le cadre d'Istres propre et durable, une plantation de 200 arbres est prévue. Elle s'intitulera « *À la Sainte-Catherine, plantons un arbre pour nos collines* ». C'est tout un symbole.

M. le Maire.- Merci, Monsieur Tron. Y a-t-il des questions sur ce sujet, car cela peut vous interpeller ou susciter une interrogation ? (*Pas de question*)

M. Garcia étant souffrant, il subit les conséquences d'une opération, je vais dire quelques mots à sa place pour le bilan d'Istres Propre, en vous donnant également mon sentiment personnel. J'ai conscience que cette opération reste toujours à un niveau élevé, puisque nous avons une participation de 3 200 bénévoles qui se sont activés pour donner une image de propreté à notre ville en contribuant personnellement. Je les remercie, car encore une fois, avoir un fonds de concours provenant de la participation des habitants, c'est toujours encourageant pour nous. Ce sera d'autant plus obligatoire que -je le dis parce qu'il faut que cela pénètre bien les esprits- les conditions de fonctionnement de notre ville ne seront jamais plus les mêmes que ce que nous avons pu connaître. Quand nous perdons 22 M€ en matière de fonctionnement uniquement, que l'on ne souhaite pas augmenter les impôts, que l'on diminue une partie des subventions, on est bien obligé aussi de considérer que le remplacement du personnel pour les gens qui nous quittent (départ à la retraite principalement, etc.) risque d'affaiblir notre effectif. C'est quelque chose qui est inhabituel, mais qui va prendre de plus en plus de place. Cela veut dire que notre forme d'intervention sur le domaine public va être différente. Elle sera sur un fonds commun qui restera lourd, mais elle ne pourra pas être aussi régulière que ce que nous avons pu faire dans tous les coins de la ville depuis tout le temps.

Nous allons peut-être regretter que le domaine public soit si vaste, c'est notre responsabilité, puisque nous l'avons décidé il y a de nombreuses années. Aujourd'hui, c'est un élément qui est parti dans l'esprit des gens, mais que nous assumions, et qui devrait être assumé par la population à travers les syndicats, les associations, tout élément qui gère les lotissements ou autre. Même dans les cités où il y a des immeubles, il est rarissime qu'il y ait une prise en compte du domaine privé par les collectivités. Cela se passe chez nous. J'espère que nous aurons moins de critiques ou des cris d'effroi, si l'on n'intervient pas immédiatement sur un théâtre d'opérations. Je sais que les gens oublient cela, je sais que les gens oublient qu'ils devraient avoir à leur charge ce que la collectivité assume indirectement. C'est mon devoir de le rappeler, car chaque fois, il faut replacer les choses à leur vraie valeur. J'accepte la critique, encore faut-il qu'elle soit dirigée par des faits qui relèvent de la vérité.

Quand on a une opération comme Istres Propre qui est de nature à susciter une réaction collective sur un jour, on espère que l'on aura un meilleur succès. Mais, au-delà du succès de la journée, ce qui m'intéresse c'est de créer un climat, c'est d'avoir un contexte naturel et un contexte de réflexes qui amène à ne pas avoir à intervenir, parce que la ville en a moins besoin. Nous y sommes arrivés. Depuis une année, on retrouve trop souvent des détritrus sur la voie, sur la route, sur les ronds-points. Cela faisait des années que l'on ne voyait plus cela. Il y a cette espèce de retour d'incivilités. Ces journées sont là pour rappeler que le domaine public, c'est le domaine privé qui appartient à tous et nous devons le respecter, nous devons faire en sorte qu'il soit le plus seyant possible, parce que quand il est bien pour soi, il est bien pour tout le monde. À partir de là, il faut faire en sorte qu'il le soit longtemps.

Quand on la détaille, je regrette que cette opération soit moins huppée que sa globalité. C'est vrai qu'il y a eu 3 200 personnes, mais quand on regarde la constitution des effectifs, on s'aperçoit qu'il y a 2 400 scolaires, c'est une excellente chose, mais ils n'ont pas fait la mi-journée, ils ont fait une semaine. Ils n'ont pas fait toute la semaine chacun, mais toute la semaine il y a eu une action des enfants, des élèves. C'est formidable quand on voit que des personnes handicapées au nombre de 260 se sont manifestées pour venir apporter ce qui est peut-être le confort de ceux qui n'ont pas de handicap. Je trouve que c'est un bel exemple. Des gens de l'AFPA que l'on critique souvent se sont mobilisés, 140 personnes. On a des éléments encourageants. Je regrette que les adultes, les comités d'intérêt de quartier soient moins présents que par le passé, je regrette qu'ils passent à côté de cette journée.

C'est la communication de l'affection que nous portons à notre ville que je décris, il n'y a pas besoin de faire de publicité sur l'écologie, à tout moment, on vous la démontre. Je pourrais vous parler des vélos électriques, des panneaux photovoltaïques, on est présent partout au summum de l'excellence. Je dis cela sans prétention, ce sont les labels et les Marianne d'Or que l'on reçoit qui nous le disent. Mais, pour ce qui est de la vie courante, du quotidien, autant que la politesse, il faudrait que nous soyons tous à la hauteur du bien-être que l'on souhaite. Aujourd'hui, la Ville a besoin que sa population ait conscience que ce n'est pas simplement vers une phase de consommation que l'on doit tendre, mais aussi vers une phase de participation. En tout cas, pour ceux qui critiquent, j'espère qu'ils se rendront compte de ces éléments de discussion pour essayer de nous aider.

Voilà ce que je voulais vous dire. D'autant plus que cette année, il y avait un élément que M. Garcia a voulu étendre, il a eu entièrement raison. À travers Istres Propre, on a voulu ajouter l'effet durable. Pour cela, on a ouvert la place à de nombreux stands pour expliquer ce que vous pouvez adapter dans votre vie et dans votre consommation pour avoir du bien-être et des coûts moins importants. Les conditions sont réunies pour qu'au final, on participe à défendre notre planète et surtout, notre ville. J'ai terminé, j'espère avoir été entendu et ne pas avoir irrité par mes propos, sinon courtois, mais importants, dans la mesure où l'on ne peut pas attendre tout de la collectivité.

Je vais donner la parole à Olga Crepet pour qu'elle nous parle de l'opération que nous menons en liaison avec les commerces à travers l'association, à partir du centre-ville, mais destinée à irriguer tous les quartiers, afin que l'on puisse noter un effet de rebond dynamique de clientèles et apporter un pouvoir d'achat supplémentaire à tous ces commerces par l'apport de clients et un chiffre d'affaires en augmentation.

Mme CREPET.- Merci, Monsieur le Maire. Je pense que la majorité d'entre vous a un téléphone portable, un smartphone. Aujourd'hui, dans votre téléphone, dès que vous allez sortir, vous allez pouvoir télécharger l'application *Istres commerces* dans laquelle vous retrouverez tous les commerces de la ville d'Istres. L'Istréen ou le touriste ne sait peut-être pas toute l'offre qu'il y a. C'est le constat que nous avons fait en travaillant avec l'association, les boutiques d'Istres du centre-ville, mais aussi avec tous les commerçants qui sont sur les quartiers et dans toute la ville. Aujourd'hui, vous avez plus de 550 références. Ce n'est pas le tout de savoir quels commerces il y a, mais à l'intérieur vous allez avoir les bons plans, les actualités. Vous allez aussi pouvoir gagner du pouvoir d'achat et faire profiter les commerces qui se sont implantés et les faire vivre.

J'encourage tout le monde à télécharger en un clic cette application. C'est un vrai travail de collaboration que l'on a fait avec les élus, M. le Maire, l'association des commerçants, le service communication et le service informatique. C'est une première. On est cité dans plusieurs autres villes, car c'est une startup qui nous accompagne. C'est un outil qui va évoluer et à terme, d'ici la fin de l'année, vous pourrez réserver en ligne vos produits et avoir un catalogue en ligne.

M. le Maire.- Là aussi, on se lance dans l'inédit, parce que la principale concurrence des commerces, y compris ceux qui ne sont pas loin de chez vous, ceux qui sont montrés comme les « assassins » des petits commerces, alors que le commerce de centre-ville ne souffre pas de la raison essentielle des grandes surfaces, on pourrait discuter pendant deux heures sur ce point, ils souffrent de leur propre configuration. Quand on n'a pas d'espaces pour accueillir des commerces comme les commerces d'aujourd'hui, on ne peut pas espérer avoir une régénérescence. C'est la raison pour laquelle nous avons lancé le Forum des Carmes, il y a quelques années, et l'on aurait pu espérer que les recours n'ayant pas existé, on est plutôt et l'on est surtout plus constitutif au niveau commercial.

Je voudrais vous donner quelques renseignements sur ce qui vous intéresse au plus haut point, à la fois les enfants et les adultes, les adultes comme les enfants pour l'aspect ludique, mais aussi pour l'aspect de service public, pour l'aspect de l'information, pour l'aspect économique, parce que beaucoup ont besoin d'Internet. Or, pendant des années nous avons souffert d'avoir un débit insuffisant. Nous sommes maintenant sur une autre lignée, car notre commune va être complètement couverte par le réseau. Les choses évoluent. Il y a quelque temps, je vous avais dit que vous alliez pouvoir bénéficier de deux opérateurs. Finalement, il y en a un qui a laissé sa place. Il devait y avoir Orange qui est parti loin devant à tel point qu'aujourd'hui, il a 7 mois d'avance sur le dispositif qui était prévu, et SFR. SFR considère qu'ils auront peut-être trop de difficultés. Donc, pour l'instant ils se mettent en marge. Je dis pour l'instant, car rien n'est acquis à ce niveau. Mais déjà, avec Orange nous avons 7 mois d'avance sur la totalité de l'implication sur la ville. Nous avons une instruction de dossiers avec les branchements qui vont de 500 à 600 logements par mois, et depuis le mois de mai, on est allé jusqu'à 750. Le rythme se fait de manière accélérée. On pourra espérer que les quartiers sud, c'est-à-dire Saint-Félix, le Prépaou, la Prédina, Rassuen, et les Gargouilles verront les premiers branchements du déploiement de la fibre optique à partir de la fin de l'année. Nous sommes en orbite.

Nous avons pu inaugurer une maison que nous avons transformée. Avant, c'était le siège du gardien du Parc des Salles, appelé maintenant Marcel Guelfucci. Nous l'avons transformée pour installer la Maison du Jeu. À travers cette activité, il y a un facteur d'épanouissement pour les petits, mais aussi pour les grands, et surtout, le festival de cette activité nous mène chaque fois à peu près 3 500 à 4 000 personnes. C'est le deuxième de la région. Chaque fois, il montre qu'il a une utilité, nous avons donc dévolu cet équipement à cette activité.

Le Pôle Mère-Enfant qui n'est pas loin de chez vous est en train de sortir de terre. Nous avons vu les premiers murs s'élever et nous avons prévu cela pour la fin de l'année.

La Ville aménage le parc de l'Olivier. Tu voulais dire quelques mots, puisque tu connais bien le secteur.

M. CASADO.- Oui. Bonsoir. C'est un parc de 6 hectares qui se situe autour de l'étang de l'Olivier où l'on a réalisé un verger (c'est pratiquement terminé), un potager pédagogique, un espace de détente et des tables de pique-nique, et des espaces boisés ont été conservés. C'est un lieu disponible à tous les Istréens. On y fera venir les enfants. Comme il y a un verger et des arbres qui ont été plantés, ils pourront aussi apprécier la nature, les fruits et les légumes. Cela a coûté 270 000 €, financé par le Conseil Départemental.

M. le Maire.- Merci. Malgré quelques informations contraires qui ont pu arriver par de mauvais canaux, je vous confirme que le château des Baumes est parti pour sa rénovation. Nous sommes au stade de la protection, les concours sont lancés pour que l'on rentre dans la réhabilitation extérieure comme intérieure.

Nous aurons le plaisir et la chance d'avoir l'école de design à Istres qui s'est installée au CEC. C'est un diplôme universitaire par tous ceux qui sont intéressés par le design artistique, industriel, technique et calligraphique.

Il y a eu 100 000 « pianotages » sur les réseaux, La Provence, ainsi que sur les réseaux de la Ville d'Istres. Le parc Dinosaur'Istres est à votre disposition. Nous avons déjà enregistré la visite de 1 000 classes. C'est quelque chose qui est primé et qui intéresse.

Aux alentours, c'est intéressant pour l'intégralité de la ville, on nous dit souvent (ce qui n'est pas démontré par les statistiques) : à *Istres*, on ne peut pas se garer, on ne peut pas ceci, on ne peut pas cela. On en oublie l'effort nécessaire minimum, on en oublie aussi la zone bleue, on s'en sert souvent comme excuse pour ne pas aller dans les commerces. Néanmoins, nous avons ajouté deux parkings, l'un au bord de l'étang à côté de la Régalido, et l'autre à côté des Arnavaux, 85 places d'un côté et 95 de l'autre. Même après la construction de Sainte-Catherine qui portait de nouveaux stationnements plus élevés que par le passé, on en ajoute encore.

Je voudrais également vous dire que la circulation est toujours un sujet qui nous préoccupe, d'autant plus que le nombre d'Istréens est supérieur à celui du passé. Nous allons réaliser des ronds-points supplémentaires, car il y a des endroits où les feux sont visiblement perturbants et bloquants. Le carrefour du Boucasson va être remplacé par un rond-point. De cette manière, on aura une plus grande fluidité en sortant de Leclerc et en sortant de la ville. Nous voulons aussi essayer en amont, c'est-à-dire où se trouve Fournitures Auto, l'angle à Saint-Exupéry, en réalisant un rond-point pour permettre une meilleure fluidité. Pour finir, lorsque le CNI aura terminé son opération, nous aurons également un rond-point à la place du croisement du bord de l'étang.

Le potager istréen des Maurettes a lui aussi été impacté par les incendies. Il y a eu des dégâts, des cabanons, il a été nécessaire de reprendre les choses pour que l'on ait un service comme auparavant. Cela nous a permis de recomposer l'esprit dans lequel on doit travailler et l'on doit prendre en compte ces jardins. Le premier, c'est qu'il faut arrêter l'anarchie générée par le fait que chacun fait ce qu'il veut chez lui, c'est-à-dire chez nous, mais chez lui, dans la partie qui lui est concédée où il peut faire des tomates, des courgettes, etc. Il peut faire ce qu'il veut, sauf qu'il y a une réglementation à respecter, il n'est pas question que chacun ait son barbecue, il n'est pas question que l'on ait un accès piscine. Ce genre de choses ne peut pas se faire, il y a des règles collectives qui doivent s'appliquer à titre individuel. Nous avons eu des incidents supplémentaires, parce qu'il y a eu des explosions de bouteilles de gaz qui étaient dans ces cabanons. Ce sont des risques. De plus, au final, c'est moi qui les prends. Ce n'est plus possible.

M. Cano qui a été nommé président, M. Bremaud et M. Garcia ont fait des réunions de concertation. J'ai apprécié le bon esprit qui a découlé de ces rencontres où tout le monde a compris qu'il fallait faire des efforts pour ne pas vivre son jardin comme une possession personnelle jusqu'à le transformer comme une maison secondaire. On y va pour faire de la culture, pour faire du jardinage, on ne va pas s'y baigner ou cuire des saucisses. Une partie des faits est couverte par les assurances, mais une autre partie est couverte par nous-mêmes, vous-mêmes. Si vous voulez compléter avec M. Cano.

M. BREMAUD.- Comme vous le disiez, cela nous a permis tous ensemble -j'associe M. Janvier- de reprendre tout le règlement intérieur, puisque l'on s'aperçoit que depuis une trentaine d'années, les événements et les règlements avaient évolué. Or, à travers la résultante de cet incendie, on s'est aperçu que l'on n'était plus dans les clous. On a refait complètement les statuts de l'association et l'on y a adjoint un règlement intérieur, comme vous le disiez, Monsieur le Maire, qui interdit les barbecues individuels, les bouteilles de gaz, le stockage de carburant, etc. On va compenser par la mise en place, par exemple d'un barbecue collectif ou des choses comme ça, de manière que la convivialité soit présente, mais que la sécurité soit mieux assurée. Comme vous le disiez, Monsieur le Maire, au final, c'est vous qui êtes responsable, puisque nous sommes sur le domaine communal.

M. CANO.- Pour le barbecue, c'est très bien d'avoir fait ce barbecue qui est contigu à la ferme, clos, et sécurisé. On garde le côté convivial que l'on nous a reproché dès l'instant où l'on supprime ces barbecues. On est en train de les supprimer à l'heure actuelle, ce n'est pas facile, mais on essaie de le faire. Je pense que c'est une chose acquise. Pour l'instant, c'est bien. Le reste, on a fait un nouvel affichage. Il y a un grand panneau dans lequel sont affichés le règlement et les statuts. Nous attendons la convention pour l'afficher également et tout ce que l'on peut faire comme animation est affiché. Toute la réglementation due au jardin, l'ouverture des végétaux, le jour de l'ouverture, etc., tout est affiché. Il y a un grand panneau, plus les trois autres dans les jardins.

M. BREMAUD.- Je rappelle que tous les services ont été mobilisés (cela a été complexe) que ce soient les services techniques, les services de l'environnement, les services de M. Chalendard. Cela a été compliqué à mettre en œuvre la réhabilitation et la mise en œuvre de toutes ces règles. Merci.

M. BERNARD.- Chaque année, notre association organisait sa journée familiale au jardin des Maurettes, on louait la ferme et l'après-midi, on organisait un concours de boules à côté. Pour nous, il n'y avait pas de barbecue ni quoi que ce soit. Cette année, l'ancien président nous a dit que les statuts ayant changé, ce n'était plus possible.

M. le Maire.- Le nouveau président m'a saisi et j'ai dit que la ferme des Maurettes était un bâtiment public équivalent à n'importe quel bâtiment public, il n'est pas allégué exclusivement aux jardiniers. Effectivement, ils sont à proximité, ils sont en priorité, mais selon un planning établi par les services municipaux, ils doivent pouvoir répondre à d'autres demandes. Je crois que tout le monde est content sur ce point.

M. BERNARD.- Donc, cette année, si l'on veut organiser cette journée, il faut faire la demande au niveau de la Mairie ?

M. le Maire.- Vous vous adressez à la Mairie qui verra avec le Président si c'est libre ce jour-là et en fonction de la réponse, on vous dira oui ou non. Si c'est non, on vous dira la semaine prochaine ou la semaine d'après. Vous avez un droit d'accès comme tout le monde et comme n'importe quelle association de la ville.

M. BERNARD.- Je vous remercie.

M. CANO.- On voulait voir avec M. Bremaud et M. Garcia pour finaliser justement les associations.

M. le Maire.- Tout à l'heure, quand j'ai dit que l'on a essayé de recadrer l'état d'esprit, c'est-à-dire que la notion d'appropriation à un moment donné était telle que cet élément d'ouverture et de convivialité devenait un terme de

refus. On a voulu comprendre, d'abord, c'est un terrain de la commune, la commune le concède selon certaines dispositions et à partir du moment où il y a un respect de la réglementation, il y a une ouverture sur tous les gens qui veulent y accéder. C'est le bon sens qui parle. Mais s'il y a une inondation de demandes, on va prioriser et catégoriser. Il ne faudra pas qu'un jour on voie que tous les dimanches sont consacrés à l'extérieur et plus à l'association qui est locataire des lieux. Elle est locataire et plus que ça, parce qu'elle assure la gestion, la propreté, le champ visuel, tout. Il faut la préserver d'un minimum. Mais, on le verra si un jour on est assailli de demandes. Dans l'absolu, avant que cela ne prospère, on a la volonté de l'ouvrir à tous.

Vous allez croire que je vais dire le contraire de ce que j'ai dit tout à l'heure, car je vais vous parler du plan de sécurité et de propreté renforcé au Prépaou. Indépendamment de ce que j'ai dit, mais en tenant compte de ce que j'ai dit, ce qui veut dire que ce n'est pas ce que l'on a pris ailleurs que l'on a mis là. Mais, on a pris en compte des moyens pour faire en sorte qu'ici, où l'on a quelques délicatesses, on puisse intervenir le mieux possible. Nous avons pu mettre au Prépaou, parce que les gens seront efficaces, je l'espère...

M. BREMAUD.- ... Ils le seront, Monsieur le Maire.

M. le Maire.- Il sera étendu à la Prédina une équipe de 5 agents avec une présence quotidienne de 5 h à 16 h 30, 7j/7, comme sur les Champs-Élysées.

Je voudrais vous donner des informations sur l'implantation du poste de Police municipale. Je vous l'avais annoncée, maintenant, on approche de sa réalisation. Le futur poste de police sera implanté dans l'ancienne salle œcuménique. Il sera situé en plein cœur du Prépaou et sera inauguré avant la fin de l'année. Ce bâtiment est constitué d'une grande salle de 220 m² et d'une aile R+1 d'environ 140 m². C'est une discussion que j'ai eue avec Mme Molina tout à l'heure pour l'affectation de ces locaux pour le centre social. C'est une grande salle pour la Police Municipale avec vue directe sur le quartier, un accueil avec des bureaux, tous les moyens utiles pour les scooters, les armes, la kitchenette, etc. Position renforcée au Prépaou de la sécurité avec à travers ce poste un nombre supplémentaire d'agents. Nous faisons cette opération en concordance avec celle que nous menons à Trigance où nous aurons aussi un poste de police. Monsieur Mayor, avez-vous quelque chose à ajouter ?

M. MAYOR.- Monsieur le Maire, vous avez bien tout indiqué. Dans le cadre de la ligne stratégique qui a été mise en place du maillage du territoire par les postes annexes, celui du Prépaou existait historiquement et il nous a semblé utile à vous, à moi et à l'ensemble des services de le déplacer pour avoir un local moderne qui pourra accueillir l'ensemble de la population et répondre aux attentes de sécurité et de tranquillité publique du quartier. Le tout avec un doublement des effectifs en moyens humains. Cette alliance de moyens humains renforcés et de moyens matériels devrait être favorable à toujours plus de sécurité sur Istres, plus particulièrement ici dans le quartier. Merci.

M. le Maire.- Merci. Les travaux du self de Pierre Mendès France ont commencé depuis le printemps. Ils dureront jusqu'en septembre. Nous aurons un self supplémentaire qui va s'ajouter à la chaîne que nous avons déjà réalisée. Il en restera encore trois pour que toutes les écoles soient couvertes. Nous investissons 480 000 €, c'est un élément important pour la vie de nos enfants, pour leur phase d'épanouissement et de repos, et pour le personnel, c'est aussi un élément plus seyant pour le travail. Pour vous et nous, ce qui n'est pas négligeable, c'est que cela fait un nombre supplémentaire de places disponibles.

C'est confirmé, nous avons signé un accord et un acte de vente avec la Chrysalide qui va faire son siège social à côté de la mosquée et nous aurons également une maison pour personnes âgées, un EHPAD, une nouvelle maison de retraite. Là aussi, le quartier bouge pour se rendre utile pour la population, le grand public.

Avec M. Casado, nous travaillons sur la place Felix Gardair pour implanter le nouveau foyer de Rassuen, Le Castellan qui est vieux, mais qui n'est pas vétuste. Il est accueillant, mais il ne répond pas à un look et à un fonctionnement des temps modernes, surtout quand on voit celui de La Régálido. Les gens des quartiers sud et de Rassuen en particulier ont droit aux mêmes considérations. Nous faisons donc cela. On ne l'a pas acté définitivement, mais il ne va pas être situé de la même façon qu'aujourd'hui, il sera en fond de piste pour permettre d'avoir un stationnement rationnel devant, puisqu'il y aura des voitures, mais aussi un accès aux PMR et aux bus.

Mesdames et Messieurs, j'ai fini ma longue litanie d'informations. Les élus ne dorment pas, les services non plus, c'est dans cette main serrée que nous travaillons pour une qualité de services vers les plus hauts sommets lorsque nous pouvons le faire avec les moyens que nous avons à notre disposition. Nous ne faisons pas tout bien, mais je pense que finalement, nous avons une épaisseur de résultats suffisamment éloquente pour éviter les petites chicayages. Après, chacun peut avoir un avis.

Je vais passer la parole à M. Casado qui va vous dire ce que les services ont pu faire à travers Allo travaux, Allo quiétude et les nombreuses visites de quartier qui ont été accomplies.

II. BILAN ALLO TRAVAUX, ALLO QUIÉTUDE, PROPRETÉ ET VISITES DE QUARTIER

M. CASADO.- C'est le traditionnel bilan des relations avec les administrés des quartiers sud. M. le Maire a adressé 258 courriers à destination des habitants des quartiers sud.

Concernant le contrôle de propreté du 1^{er} janvier au 31 mai 2018, 540 passages ont été effectués dans les quartiers sud et l'agent qui a été chargé de contrôler la propreté (Istres Propre a bien fonctionné) n'a pas remarqué de dépôt sauvage durant ses passages. Concernant les tags, une prochaine campagne est prévue à la fin de ce mois, au cours de laquelle on enlèvera 4 tags qui ont été répertoriés.

Pour Allo Travaux, sur la même période, il y a eu 298 appels pour les quartiers sud, principalement émis par les habitants de la Prédina pour 27 %, du Prépaou pour 22 % et du quartier des Salles pour 17 %. Ils portent principalement sur des problèmes d'espaces verts pour 36 % et d'éclairage public pour 31 %.

Pour Allo Quiétude, sur la même période, il y a eu 57 appels pour les quartiers sud, principalement émis par les habitants du Prépaou pour 44 % et de la Prédina pour 18 %, pour des problèmes de nuisances sonores et surtout, des problèmes de voisinage pour 21 %.

Pour l'année 2017, un bilan pour vous rappeler que nous avons effectué 664 000 € de travaux dans l'ensemble des quartiers sud. Cela représente environ une trentaine d'opérations. J'ai le tableau à disposition des présidents de CIQ, si vous souhaitez avoir plus d'informations.

Pour l'année 2018 il y a à peu près le même nombre d'opérations qui ont été chiffrées, mais le montant s'élève à 1 530 440 €, car ce montant intègre le quartier du Boulingrin, le plan de M. Frisch dont on parlera tout à l'heure, le plan de circulation avec l'aménagement de la place Marie Subil, devant Mendès France, pour 660 000 €. Il reste presque 1 M€ qui vont être investis dans les quartiers, notamment dans le quartier des Gargouilles. Ils concernent la remise en état des trottoirs pour 23 000 €, les HLM Méditerranée, la réfection de la placette pour 56 000 €, la Prédina, le réaménagement d'un terrain de boules pour 31 000 €, le Prépaou, l'impasse des Courbis, la création d'un parking contre l'école pour 90 000 € et l'allée du Galoubet, la réfection de l'allée sur 700 m² pour 41 000 €.

Pour l'année 2019, déjà 2 M€ de travaux ont été chiffrés, il faudra que l'on regarde ensemble les priorités.

Pour les écoles, la Ville a investi 853 000 € de travaux dans les écoles et pour les quartiers sud, 161 700 € de travaux ont été retenus, notamment le remplacement des volets roulants et des huisseries en élémentaire, maternelle et cantine du groupe scolaire Jules Ferry, la maternelle Prédina, la maternelle Camille Pierron. Pour le groupe scolaire Mendès France, il est prévu l'étanchéité du toit-terrasse en élémentaire, pour 15 000 €. Pour la maternelle Prédina, la reprise de la cour d'école a été chiffrée et validée pour 30 000 €. Pour le groupe scolaire Jules Ferry, il est prévu la réfection du chemin d'accès de la cantine.

M. le Maire.- Je crois que quand j'ai parlé tout à l'heure de parkings, j'en ai oublié un et j'ai vu les gros yeux de M. le Président du CIQ Pont de Canadel pour ce qui est des engagements que nous avons pris pour les travaux confortatifs au niveau du stationnement. Ils commencent au début de l'été, on a débuté par la place Subil et après, on va se rapprocher du Pont de Canadel.

M. CASADO.- On l'a vu ensemble quand on a fait la visite du quartier, la place Marie Subil va complètement être revue pour accueillir un parking qui sera beaucoup plus performant que ce qu'il est aujourd'hui, notamment pour la décharge des enfants avec les bus scolaires. On a prévu dans le quartier un certain nombre de délaissés de stationnement qui vont être repris. Cela va représenter 54 places supplémentaires de parking en plus de celles qui sont existantes et il y a surtout l'accès des commerces au Boulingrin. Pour l'instant on a fait une entrée et là, on va faire la sortie sur l'avenue Félix Gouin. Concernant l'avenue Félix Gouin, vous avez peut-être vu des panneaux qui étaient affichés concernant la réhabilitation, je n'en ai pas parlé dans les travaux, car c'est hors travaux quartiers sud, même si c'est dans le quartier. On a prévu de refaire la deuxième tranche de l'allée Félix Gouin jusqu'à l'AFPA. On va enlever les pins qui déforment ces chaussées et l'on va faire à l'identique de ce qui a été réalisé dans la première tranche, c'est-à-dire les oliviers, les amandiers. Ce sera fleuri, ce ne sera pas laissé à l'abandon. La troisième tranche sera depuis l'AFPA jusqu'après le rond-point, à la sortie de la ville. Ce sera peut-être pour 2020, car on a attaqué les travaux en fin d'année pour ce deuxième tronçon, ils finiront sûrement au printemps 2019.

M. le Maire.- Pour clôturer, nous avons investi 600 000 € sur le programme de tout ce qui concerne la deuxième partie. Donc, ils vont être réalisés. C'est l'une des questions que vous avez posées dans votre série de questions écrites, et puisque je suis avec vous, je vais continuer. Vous parliez de fermer l'accès de l'aire de jeux de la promenade de Bernard Ventadour, côté escaliers, parce que cet accès étant ouvert, des chiens, malheureusement non attachés, peuvent y pénétrer. Il y a également l'aspect sécurité du fait de la proximité du Passage du Boulingrin ou certains circulent un peu vite, un enfant en bas âge peut échapper à la vigilance de ces parents. Vous posez également le principe de réfléchir sur un point livres libre d'accès au niveau de l'aire de jeux du Boulingrin.

Comme vous êtes très objectif, vous ajoutez quelques points de satisfaction au niveau des rénovations et des passages de circulation, ce dont je vous remercie. Pour les réponses aux questions 2, 3 et 4, puisque celles de M. Casado ont permis de répondre à la 1^{ère}, pour la fermeture de l'accès de l'aire de jeux de la promenade de Bernard de Ventadour, elle peut être envisageable. Nous allons essayer de répondre à votre requête par une étude que M. Casado va suivre de près, et dès que l'on aura chiffré l'opération, on vous tiendra informé sur quelle provision nous pourrions le mettre. On le bloque pour l'année 2019, si ce n'est pas excessif on pourra le faire. Vous nous avez également interrogés sur les chiens non attachés. Il y a des éléments qui sont objectifs, c'est réglementaire, il existe un arrêté municipal qui précise que les chiens doivent impérativement être tenus en laisse sous peine de contravention. La réponse est nette, s'il est non attaché à côté de quelqu'un qui doit être normalement son propriétaire, je pense qu'une discussion avec nos policiers municipaux doit faire comprendre les choses. S'il n'y a personne pour entendre ce que l'on demande, on peut verbaliser. Ce sont les chiens qui sont acceptables, parce qu'ils ne sont pas encore jugés dangereux.

M. FRISCH.- Il y a certains chiens qui sont de catégorie 2.

M. le Maire.- Vous pouvez avoir un caniche qui n'est pas attaché, ce n'est pas ce qui va nous faire peur. Par contre, vous avez les chiens jugés dangereux. Pour eux, vous avez une nécessité de vous référer à la réglementation qui oblige le propriétaire à faire une déclaration à la police municipale, car ils doivent être constamment

muselés. Si l'on se rend compte que le chien n'est pas muselé, alors qu'il est dans cette catégorie, on peut verbaliser et on le fait systématiquement. Quand il y a des chiens errants, nous faisons le ramassage, nous l'aménonons à la fourrière qui le dépose à la SPA. Si c'est un chien errant d'une famille, on peut espérer qu'une relation s'opère à partir d'une puce et retrouver le propriétaire pour qu'il vienne chercher son chien. Si c'est un chien errant, parce qu'il a une attitude plutôt féline, malheureusement, il passera la zone de l'oubli, parce que la SPA ne le gardera pas. J'en ai fini avec M. Frisch.

M. FRISCH.- Je vous remercie.

M. le Maire.- Merci à vous de participer positivement à l'amélioration du quartier.

Je voudrais également répondre à M. Trankle qui se fait le porte-parole de plusieurs résidents de St Félix et Rassuen pour évoquer la dégradation des travaux publics et de l'entretien de la voirie. *Y a-t-il des actions prévues pour remédier à cet état de fait ?*

Je vous l'ai dit tout à l'heure, concernant la voirie, d'abord, on n'est pas aidé par les nouvelles dispositions. Vous savez que l'on n'a plus le droit d'avoir recours aux pesticides, par conséquent la végétation se démultiplie en un temps rapide. La mauvaise herbe a été rasée la semaine avant, on croit être tranquille pour trois mois, pas du tout, 15 jours après, c'est pareil. Quand il pleut comme nous venons de connaître, cela décuple cette image incertaine. C'est à prendre en compte. Encore une fois, je le dis, ce le sera de plus en plus. D'autant plus qu'il y a un élément positif, quand c'est aménagé, la notion de label Fleurs, la quatrième que nous avons s'apparente aujourd'hui à une végétalisation minérale. De ce fait, les pelouses notamment n'ont plus la cote comme auparavant. Cela ne veut pas dire que l'on va les supprimer des ronds-points et mettre partout du gravier, mais l'aménagement dans les éléments nouveaux ou à remplacer se fera plus par des éléments où l'on aura moins ou pas du tout à entretenir. D'ailleurs, pour prendre en compte une notion nouvelle de l'aménagement, on le voit au Prépaou, au chemin de Capeau, où l'on a sorti beaucoup de logements, on a une grande bande le long des voies et nous avons fait un revêtement de sol en gabion, à base de pierres et de végétations qui demandent moins d'entretien, moins d'eau. C'est le premier point.

Le deuxième point, vous me parlez de tranquillité publique. J'ai fait recenser les appels téléphoniques pour savoir quelle tranquillité publique était dégradée à Saint-Félix et à Rassuen, pour savoir quels étaient les résidents nombreux qui s'associaient à vous, il n'y a pas eu un seul appel. Ils sont tous recensés là, je ne parle pas dans le vent, il n'y en a pas eu un seul. Il y en a au Prépaou et à la Prédina où nous avons des problèmes avec trois ou quatre familles qui sont insupportables, qui ont des comportements particuliers, qui prennent le domaine public comme un domaine où l'on peut s'étaler et faire des choses particulières. C'est fortement déplaisant. Certains sont en situation d'expulsion avec leur bailleur, les choses sont sérieuses. Maintenant, lorsque l'on voit tomber du 3^{ème} étage quelques sacs-poubelle, même si l'on fait beaucoup de démarches, il est délicat de voir que cela ne sert pas à grand-chose, parce que les mêmes personnes refont les mêmes choses. On a quatre ou cinq familles qui nous pourrissent l'existence. C'est par cycle, mais on est en train de régler une situation au Ranquet, après 2 ans de perturbations.

Ne croyez pas qu'on l'ignore et que l'on s'en fout, ce n'est pas vrai. Si vous voyez le nombre de lettres qui sont faites à la Police Municipale, au commissariat, au Procureur et aux bailleurs qui réagissent sérieusement. À une époque ils s'en foutaient, mais aujourd'hui, ils réagissent sérieusement. On en est toujours à courir après le méfait et l'incivilité. C'est peut-être un problème d'impuissance, je n'en sais rien, la société est comme ça. On ne va pas idéaliser les choses, on ne va pas dire que l'on est les meilleurs sur la délinquance, mais sur les incivilités, combien de familles n'arrêtent pas de se chamailler portes fermées, c'est-à-dire que l'on n'est pas sur le palier pour se battre, on est porte fermée et l'on se bat à travers les cloisons. C'est épouvantable. Monsieur Malacarne, vous voulez ajouter quelque chose ?

M. MALACARNE.- Concernant les problèmes que soulève M. Trankle, à notre niveau nous n'avons pas d'éléments supplémentaires qui corroborent vos dires. Je me propose de vous rencontrer pour que vous puissiez affiner votre propos. Si toutefois, il y avait des solutions à apporter pour que la tranquillité revienne dans votre quartier, bien qu'à mon sens, ce soit un quartier très calme, c'est avec plaisir que nous œuvrerons auprès de vous.

M. TRANKLE.- Je ne parle pas de la rue Charles Baudelaire où j'habite, je parle surtout de la place du marché qui jouxte le parking du cabinet médical où des jeunes viennent faire du rodéo en voiture et en scooter. Ils mangent Mc Donald, mange Mc Donald qui veut, mais ils jettent tous les détritrus sur la voie publique. Cela se passe souvent le soir. Si je me suis permis de faire cette lettre auprès de M. le Maire, c'est que les gens m'interpellent, mais malheureusement, ils n'ont pas le courage d'appeler Allo Quiétude.

M. le Maire.- Ce n'est même pas Allo Quiétude qu'il faut appeler, c'est la police, car cela relève de la sécurité au sens direct du terme. Il faut absolument que l'on puisse intervenir pour que vous soyez tranquillisé sur ce point. On n'est pas bête et encore moins professionnel pour dire : *M. Trankle nous a invités à passer, donc on vient voir ce qu'il se passe ou on viendra demain matin*. Pas du tout, on n'a jamais fait cela. Donc, vous pouvez les encourager à appeler, au contraire. Quand je vous dis que l'on n'a pas d'appels, ce n'est pas pour vous mettre en porte-à-faux, mais parce qu'il n'y a pas d'expression effective des choses.

M. TRANKLE.- Je comprends.

M. le Maire.- Globalement, vous me permettez d'ajouter, je le dis parce que je le crois sérieusement, nous ne sommes pas dans un Far West où la délinquance augmente de partout, où l'on a des pics de délits particuliers. Lorsque cela arrive, car cela arrive au Prépaou, parce qu'il y a des trafics notamment, notre Police avec son devoir limité,

quand je dis limité, cela ne veut pas dire qu'elle ne fait rien, cela veut dire qu'elle s'arrête à un stade et l'autre stade est pris obligatoirement et uniquement par la Police Nationale.

M. MALACARNE.- Suite aux dernières opérations, quatre délinquants ont été interpellés et sont à ce jour en prison.

M. le Maire.- Il s'agit de quatre têtes de réseau. De ce côté-là, cela respire bien aujourd'hui.

M. MAYOR.- Je suis satisfait et je tenais à souligner, comme vous le faites, l'excellente relation que nous avons sur l'ensemble de la ville et sur le quartier environnant en particulier avec le Commissaire de police. Les actions menées conjointement dans le cadre légal pour la Police Municipale et la Police Nationale nous permettent d'avoir les résultats que vous évoquez. S'il y a la moindre difficulté, comme le disait M. Trankle, le Directeur Adjoint, M. Malacarne s'est proposé de vous rencontrer, n'hésitez pas. Je reste également à votre disposition à la Mairie sur rendez-vous pour vous entendre et mettre en place les mesures nécessaires.

M. le Maire.- Je le dis chaque fois à M. Malacarne ou à M. Canovas, donnez votre 06, on ne passe pas par le standard ni par une secrétaire, vous les avez en direct. On est là pour servir, on est là pour essayer que les choses s'améliorent, lorsque c'est possible.

Vous m'avez posé une autre question sur la prolifération des gabians. Il est noté à juste titre qu'il y a une proportion de plus en plus forte qui rend la situation incommode. Ce qui est un « *emmerdement* » pour vous est une protection pour d'autres. Cette espèce est protégée, elle est nommée goéland leucophaea, elle est de la même figure que tous les cormorans qui existent sur l'étang de Berre. Seule la Direction Départementale du Territoire et de la Mer peut intervenir par arrêté préfectoral pour stériliser les œufs. Cela consiste à asperger les œufs de vernis. Il est peu probable que la DDTM intervienne au motif que cette action engagée sur une espèce protégée aurait pour effet de susciter une levée de boucliers des associations de protection de la nature.

M. BREMAUD.- Question écrite de M. Salim Djerari, président de l'association d'allocataires de 13 Habitat du Prépaou. Je lis le courrier, je le commente au fur et à mesure. « *Monsieur le Maire, notre association a proposé plusieurs projets dans le champ de la cohésion sociale, notamment la création d'une bibliothèque et d'un jardin partagé dans le cadre d'une démarche partenariale avec 13 Habitat et le centre social. Ces actions ne peuvent se faire sans la volonté de la Municipalité, nous souhaiterions en débattre.* »

Monsieur Djerari, votre projet à un souci, puisque vous avez organisé récemment une réunion avec les Compagnons Bâisseurs, 13 Habitat et le Centre social, pour organiser ce projet, et vous n'y étiez pas. Vous avez initié cette réunion, vous avez invité les prestataires qui au demeurant, je parle des Compagnons Bâisseurs, n'étaient pas au courant des prestations qu'ils avaient à fournir. Résultat des courses, 13 Habitat s'est désengagé de ce projet et cherche un nouveau partenaire. Voilà pour la réponse concernant le projet que vous souhaitiez défendre.

Par ailleurs, nous n'avons jamais été conviés aux visites de quartier, alors que nous faisons régulièrement remonter les problèmes rencontrés par les habitants. On travaille avec les CIQ, votre vocation est de défendre les intérêts des locataires vis-à-vis de votre bailleur, nous vous y avons aidé à l'époque. En effet, M. le Maire est à l'initiative de la rénovation de 6 ou 7 M€ qui a été engagée et qui a été terminée par 13 Habitat. C'est la deuxième réponse.

Troisième réponse, « *Enfin, nous avons interpellé l'Adjoint au Maire des quartiers sud (c'est moi) sur des problématiques concernant les commerçants. Il s'est engagé à les rencontrer, mais il ne l'a pas fait.* » Je l'ai fait. J'ai rencontré les commerçants, particulièrement un qui avait une problématique liée à la taxe que l'on appelle TLPE. Il avait deux enseignes et il dépassait légèrement les 7 m² d'enseigne. En 2017, il a été taxé de 446,76 €. Depuis, il a démonté son enseigne et ne paiera plus cette taxe. Deuxièmement, j'ai sollicité ma collègue, Suzelle Ayot, qui est l'élue aux commerçants, et nous sommes en train d'organiser une réunion avec tous les commerçants du Prépaou.

M. DJERARI.- Je vais répondre point par point.

M. le Maire.- Ne faites pas de laïus.

M. DJERARI.- Non, je ne fais pas de laïus.

M. le Maire.- Et évitez la polémique pour une fois.

M. DJERARI.- Pas de procès d'intention, s'il vous plaît. Sur le premier point, la réunion que l'on a organisée, il faut savoir qu'avant celle-là, on en a organisé plusieurs. Or, il se trouve que ce jour-là, malheureusement, je souffrais de fortes migraines, je ne pouvais pas être présent. J'ai répondu par mail pour m'excuser de mon absence à cette réunion. Mais, comme je vous l'ai dit, on avait déjà travaillé ça au cours de plusieurs réunions. L'objet de cette réunion était la présentation des services que proposaient les Compagnons Bâisseurs, ce n'était pas d'aboutir directement sur un projet. Les informations que vous avez ne sont pas correctes.

M. BREMAUD.- Ce n'est pas ce que disent les Compagnons Bâisseurs et 13 Habitat.

M. DJERARI.- 13 Habitat, j'ai encore eu un échange avec Mme Cardinal, pas plus tard qu'il y a deux jours. Elle propose qu'une autre association prenne en charge le même projet pour des raisons budgétaires, ce n'est pas pour autre chose. Si vous voulez je vous transfère les mails, vous aurez ainsi un niveau d'informations qui vous permettra d'avancer des éléments d'information corrects.

M. le Maire.- Vous n'avez pas le droit de dire cela, car si nous nous permettons de remettre les choses à leur juste place, c'est parce que l'on a eu trois confirmations. Pas une, mais trois qui vont à l'inverse de ce que vous dites.

M. DJERARI.- Confirmation de quoi ? Soyez précis.

M. le Maire.- Je ne suis pas sûr que la loi du grand nombre vous soit favorable. On peut comprendre que vous soyez malade, mais quand la Directrice vous attend pour organiser les choses parce que c'est un projet qui peut être intéressant, qu'elle entend les Compagnons Bâisseurs lui dire : « *qu'est-ce qu'on fait là ?* » et qui se retourne en disant : « *je ne sais pas, je devais faire quelque chose, mais je ne sais pas ce que je dois faire ici* ». Cela fait deux, et le troisième, 13 Habitat qui était là aussi a dit : « *dans ces conditions, on s'en va, on se retire, rapprochez-vous de la Mairie pour voir s'ils peuvent nous remplacer, ce serait bien* ». Vous faites souvent des projets, en tout cas vous le dites, mais chaque fois, ils sont foireux.

M. DJERARI.- Non, ce n'est pas « *chaque fois ils sont foireux* ».

M. le Maire.- La vérité, c'est que l'on ne peut pas non plus demander de faire des choses et surtout de coller contre le mur « *vous ne l'avez pas fait* », alors que c'était largement possible, au moment où les principaux acteurs se retrouvent en se demandant ce qu'ils doivent faire, parce qu'il n'y a pas de projet...

M. DJERARI.- Je vous dis que l'on a eu plusieurs réunions préalables. Tout ce que vous avancez est complètement faux, ce n'est pas la réalité.

M. le Maire.- Comme d'habitude, je suis un menteur.

M. DJERARI.- Non, ce n'est pas comme d'habitude, il faut parler des faits, il faut être précis, il ne faut pas dire n'importe quoi. C'est ce que vous faites en l'occurrence, il faut être honnête.

M. le Maire.- Monsieur Djerari, ils sont trois à nous avoir dit cela !

M. DJERARI.- Vous pensez que les Compagnons Bâisseurs vont venir de Marseille à Istres pour une réunion dont ils ne connaissent pas l'objet ? Il faut avoir un minimum de bon sens. J'ai beaucoup d'échanges de mails, vous voulez que je vous les donne et vous les affichez à la Mairie, si vous voulez. Il faut arrêter de dire n'importe quoi !

Ce qui se passe, c'est qu'il n'y a aucune volonté de votre part d'aller sur ces projets. Vous parliez tout à l'heure de financements, les financements sont là avec la TFPB, il faut juste que vous soyez d'accord pour que l'on mette en place ces projets. Le problème du jardin potager et botanique, il suffit que vous accordiez aux habitants d'ici de pouvoir planter des fleurs pour embellir les espaces verts. Vous pouvez faire un tour, parce que l'on a fait notre propre diagnostic en marchant, vous regardez les espaces verts, d'accord, c'est taillé, c'est entretenu, etc., mais il faut y mettre des couleurs, c'est morose.

M. BREMAUD.- Vous dites qu'il n'y a pas d'espaces verts à Istres.

M. DJERARI.- Non, ce n'est pas ce que je dis. Je dis quelque chose, vous dites autre chose. Vous parliez tout à l'heure des espaces verts, vous avez mis des graviers. La majorité des espaces verts qu'il y a ici ont des graviers. Les tuyaux d'arrosage dépassent, ils sont coupés dans tous les sens. Vous retrouvez des graviers partout par terre. Vous avez parlé des 7 M€ d'investissement, vous retrouvez les graviers sur le carrelage dans l'entrée des halls, ils se mettent dans l'interstice des portes d'entrée. Les tuyaux dépassent et du coup, ils ne fonctionnent pas, il n'y a pas d'arrosage, les plantes ne poussent pas. Il n'y a qu'à aller vérifier. Il y a les chiens, les enfants qui vont jouer, tout le monde va là-dedans, ce n'est pas propre et c'est dangereux. Or il est possible de faire des choses, il y a des financements avec la TFPB. Là, cela va participer à ce que vous dites, l'esprit d'engagement citoyen pour que les gens embellissent leur quartier, ce sont des projets qui le favorisent. Vous l'avez fait aux Échoppes, cela a été fait sur d'autres quartiers. On ne demande pas la lune, c'est simple, il y a des financements, il y a tout ce qu'il faut. Pour la bricothèque c'est pareil, si vous voulez savoir le projet initial, c'est d'occuper la salle de musculation après tout l'historique qu'il y a eu pour créer un capital d'outils, afin que les habitants puissent les utiliser pour rénover chez eux.

M. BREMAUD.- Vous n'allez pas nous revendre le projet, on le connaît.

M. DJERARI.- Tout cela pour dire qu'il y a les financements, il y a les moyens, il faut juste la volonté politique.

M. le Maire.- Ce n'est pas vrai, Monsieur.

M. BREMAUD.- Vous n'y étiez pas.

M. DJERARI.- Je n'étais pas à une réunion, j'avais la migraine. On a fait cinq ou six réunions, après vous venez me dire : *untel a dit, untel a dit...* En ce qui me concerne j'ai des mails, j'ai des preuves écrites. Il faut être honnête. Sur le deuxième point, le collectif d'entreprises, je vous ai adressé les questions il y a 5 jours. Il y a 5 jours, avant que je vous adresse les questions, j'ai été le voir, vous ne l'aviez pas vu, vous avez réagi juste pour pouvoir dire ce soir : *oui, je l'ai rencontré*. Sinon, pendant 5 mois vous n'avez vu personne. On peut aussi le vérifier. Ce n'est pas *j'arrive ici, je fais des professions de foi et on prend tout pour argent comptant*. Non, il faut des éléments, il faut des preuves, il ne faut pas dire n'importe quoi, il faut être honnête et de bonne foi.

Pour le troisième point, les visites de quartier, je l'ai un peu abordé au travers des espaces verts, mais d'autres problèmes se posent. Il y a les dépôts sauvages des entreprises au centre de dépôt de déchets à côté du terrain de boules et pareil de l'autre côté, du côté du City Park. Il y a une forte fréquentation au City Park, il est fortement dégradé pas son utilisation, etc. Ce n'est pas du vandalisme. Quand vous allez voir l'état du City Park, cela ne donne pas envie d'y aller. Ces points, ce n'est pas pour dire *vous ne faites pas*, etc. Ce sont des propositions pour essayer d'améliorer le cadre de vie et les relations entre les habitants. Il ne faut pas inventer n'importe quoi, et s'il vous plaît, restez sur les faits.

M. le Maire.- Après ce plaidoyer, nous allons passer à M. Portal. (*Lecture du courrier.*)

Monsieur Portal, là aussi je vais vous décevoir et cela va vous décevoir. Un, on ne peut pas se lancer sur des murs anti-bruit, surtout sur des équipements comme ça. Après, c'est une problématique, essayons de voir les choses en amont. Vous ferrez la jonction avec Marc Fernandez pour qu'il rencontre M. Portal et qu'il lui dise le dispositif de la nouvelle station d'épuration qui va supprimer cela. Les espoirs sont mis, parce que l'on nous a dit qu'à partir de ça, etc., les choses vont être supprimées. Donc, la notion de bruit existera de manière mineure. Concernant les nuisances olfactives, on m'avait donné l'impression que les choses avaient bien été réglées.

M. BREMAUD.- On y est passé ce matin avec Marc, parce que l'on avait à régler un problème avec les mouches -j'espère que cela va marche-, il y avait une forte odeur. Ce n'est pas suffisant.

M. EINAUDI.- Un système désodorisant avec un produit masquant est mis en place depuis début juillet. Quand il y a de fortes chaleurs, quelques nuisances persistent. Cela va rentrer dans l'ordre avec les futures techniques qui vont être mises en place par le Conseil de territoire.

M. PORTAL.- Excusez-moi, mais les produits que vous avez mis c'est uniquement pour les boues et pas pour les bassins. Nous parlons des odeurs des bassins. C'est là que l'on voit que les arbres sont importants, parce que l'écoulement de l'air est dévié. Depuis qu'il n'y a plus un seul arbre, on a une forte augmentation des odeurs et du bruit. Entre-temps, j'ai eu une réunion avec Mme Muller Picard, M. Bonnet et M. Brière qui m'ont conseillé de refaire un courrier à votre attention, Monsieur le Maire, qui sera dirigé vers la Métropole.

M. le Maire.- De toute façon, on va arrêter la chose avant la Métropole, puisque cela va revenir vers nous. Autant qu'on le fasse au niveau du Conseil de territoire. Par contre, on va rapidement faire une réunion sur le terrain, M. Casado et les gens que vous avez cités, pour voir avant que tout le dispositif complet de la station soit revu, pour ne pas avoir ces difficultés.

M. CASADO.- On va voir si l'on peut mettre une haie végétale avec des arbres. On voit avec Michel si cela peut rentrer dans le cadre de la reforestation.

M. le Maire.- Si M. Tron peut faire passer ce point, on ne va pas à la Métropole, on peut faire passer ça dans le cadre de. Mais, là aussi, il ne faut pas prendre les choses à l'envers de ce que j'ai pu dire. Ce n'est pas ce que j'appelle un mur anti-bruit, ce n'est pas la haie végétale qui fait que.

M. PORTAL.- Je suis d'accord pour l'histoire du mur anti-bruit. De toute manière, il ne peut pas se faire, vu qu'il y a des propriétaires privés à côté. Mais, l'amélioration de cette station est importante.

M. le Maire.- J'ai terminé. La parole est à vous sur les sujets qui vous intéressent.

(*Pas d'intervention.*)

M. BREMAUD.- Merci, la séance est levée.

M. le Maire.- Merci.

La séance est levée à 19 heures 49.